

# Paudex - Le Plan Général d'Affectation devient Plan d'Affectation Communal



Commune de Paudex  
Tous ménages

## Une séance d'information pour mieux comprendre

La loi sur l'aménagement du territoire (LAT) impose aux communes de remettre à jour leur planification du territoire. La Commune de Paudex a commencé ce travail depuis plusieurs années et se trouve dans la dernière ligne droite de ce processus de mise en conformité. Le plan actuel datant de 1998 ne répond plus aux exigences et doit impérativement être mis à jour.

Lors de l'examen final du nouveau Plan Général d'Affectation (PGA), le Canton a demandé encore un certain nombre de modifications pour que le plan corresponde aux dernières normes. Le PGA devient maintenant Plan d'Affectation Communal. Des zones changent de noms et de couleurs sur les cartes et l'entier du territoire doit maintenant être affecté à l'une des différentes zones, y compris les routes et les cours d'eau. Les indices ainsi que les autres contraintes constructives telles que les hauteurs et les distances aux limites ne changent pas.

Ces modifications nous imposent toutefois de repasser par une mise à l'enquête publique qui aura lieu avant l'été. Le plan devra être ensuite revalidé par le Conseil communal avant ratification finale par le Canton.

La Commune de Paudex organise une séance d'information à destination des propriétaires et habitants de la commune. Elle aura lieu le **lundi 16 mai 2022 à 19h30 dans la grande salle de Paudex.**

Route de la Bordinette 5 - 1094 Paudex  
greffe@paudex.ch - 021 791 12 12

LA MUNICIPALITE